

AE -> Mon client ne veut pas me payer.

Par **devoluti0n**, le **08/11/2010** à **17:43**

Bonjour à vous.

Je vous explique mon problème.

Il y a quelques mois, j'ai été contacté par un "ex-ami" avec qui j'ai été en froid, celui-ci me racontant qu'il avait monté son entreprise de création de sites web, et qu'il avait besoin de mes services dans le domaine car il sait que je suis compétant la dedans.

Il m'explique le principe de sa boite, les tarifs de mes revenus etc...

Il me dit cependant qu'il ne préfère pas que je sois salarié, mais plutôt auto-entrepreneur, par souci de revenus, apparemment.

Je suis pas expert dans le domaine mais j'avais besoin de travail, j'ai donc accepté et me suis mis à mon compte.

J'ai souvent été contacté pour telle et telle tache à effectuer, ce que je faisais, le tout en accord oral.

Depuis juillet, j'ai effectué plusieurs taches, mais je n'étais pas payé entre temps (sommes de revenu faible, il préférait tout me payer d'un coup).

Et à la dernière tache qu'il m'a confiée, on se prends le bec, il me parle comme un incompetent, qui comprends rien, etc...

Mare de me faire avoir au niveau des tarifs et d'être traité comme un incompetent, je lui dit que le site en cours de création que je leur faisais, je le leur vendait en l'état, et qu'ils étaient libre de le prendre en l'état, ou non, et que j'arrêtais de traiter avec eux.

Il m'ont tel pour me dire qu'ils le prenait.

Suite à ça, je leur ai envoyé la facture du montant due total (900€).

Ils l'avaient en travers de la gorge, et m'ont annoncés qu'ils allaient regarder point par point mon travail - pour me payer en conséquence (sous entendu).

Je suis en train de me faire enfler...

Quels sont mes droits ?

Leur recours est-il légal ?

Comment dois-je m'y prendre ? Un grand merci d'avance, j'ai très peur...

Par **jeeecy**, le **09/11/2010** à **08:07**

Bonjour,

il s'agit de relations contractuelles...

Voici quelques observations :

- avez-vous signé un contrat? si oui que dit-il ? si non pour la prochaine fois il faudra en faire un cela évitera bien des ennuis...

- avez-vous déjà donné l'accès au site à vos "amis,)" ? si oui c'est con car vous auriez dû

garder les codes jusqu'à ce qu'ils vous aient payé Image not found or type unknown

- le travail que vous avez fait correspond à un certain nombre de prestations, sont-elles bien identifiées sur la facture ?

- avez-vous des documents écrits entre vous et vos amis ? si oui quels sont-ils ?

Enfin, toutes ces observations ne remplacent pas l'avis d'un professionnel qui engage sa responsabilité en vous répondant contrairement aux réponses que vous trouverez sur ce forum.

Par **Camille**, le **09/11/2010** à **10:21**

Bonjour,

Et pourquoi écrivez-vous "il" dans la première moitié du message, puis "ils" dans la deuxième moitié ?

P.S. : comme le dit jeeecy, dans ce genre de prestations, il faut toujours prévoir une fonction subreptice, dite "pétard à mèche lente".

La "longueur de la mèche" est proportionnelle au délai de paiement + bonus.

On "allume la mèche" à l'émission de la facture, on "l'éteint" discrètement à l'encaissement...

8-x

Image not found or type unknown

Par **devoluti0n**, le **09/11/2010** à **12:43**

Bonjour à vous 2!

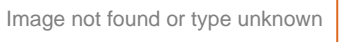
[quote="jeeecy":2a77h6xc]

- avez-vous signé un contrat? si oui que dit-il ? si non pour la prochaine fois il faudra en faire un cela évitera bien des ennuis...[/quote:2a77h6xc]

Non. J'ai commencé à travailler pour lui avant d'avoir mon régime ae en fait, que j'ai pu obtenir par la suite.

Du coup, non, tout a été oral, et écrit via mail et msn, mais rien de +.

[quote="jeeecy":2a77h6xc]- avez-vous déjà donné l'accès au site à vos "amis" ? si oui c'est

con car vous auriez dû garder les codes jusqu'à ce qu'ils vous aient payé 

[/quote:2a77h6xc]

Oui, ils ont déjà les sites, mais j'ai mis sur chacun de ceux que j'ai fait, un petit script codé qui me permet, et seulement au travers d'un autre script de décodage fait par mes soins, d'afficher une phrase certifiant que c'est moi qui ai fait le site (au cas ou...). Et il fallait bien qu'ils aient accès au site, car je suis prestataire, et il fallait que cela correspondent au cahier des charge qui ne cessait de changer au fur et à mesure.

[quote="jeeecy":2a77h6xc]- le travail que vous avez fait correspond à un certain nombre de prestations, sont-elles bien identifiées sur la facture ?[/quote:2a77h6xc]

Oui, tout est décrit (Création de x site : x€, référencement de x site : x€ etc...)

[quote="jeeecy":2a77h6xc]- avez-vous des documents écrits entre vous et vos amis ? si oui quels sont-ils ?[/quote:2a77h6xc]

Aucun, tout a été fait par téléphone, et mails.

[quote="Camille":2a77h6xc]Pourquoi écrivez-vous "il" dans la première moitié du message, puis "ils" dans la deuxième moitié ?[/quote:2a77h6xc]

En fait, l'un ma contacté (l'ex ami), et l'autre et son associé. Effectivement, ça prête à confusion, pardon pour ça.

[quote="Camille":2a77h6xc]P.S. : comme le dit jeeecy, dans ce genre de prestations, il faut toujours prévoir une fonction subreptice, dite "pétard à mèche lente".

La "longueur de la mèche" est proportionnelle au délai de paiement + bonus.

On "allume la mèche" à l'émission de la facture, on "l'éteint" discrètement à l'encaissement...

 [/quote:2a77h6xc]

Peux tu m'en dire plus s'il te plait ?

Ce serai un apport qui serai imposé dans mes CGV de X% de la valeur de la prestation ? Ce genre de choses ?

Merci pour vos réponses, j'attends vos retours.

Par **Camille**, le **09/11/2010 à 17:09**

Re,

[quote="devoluti0n":2p7pu8d8]

Peux tu m'en dire plus s'il te plait ?

Ce serai un apport qui serai imposé dans mes CGV de X% de la valeur de la prestation ? Ce genre de choses ?

[/quote:2p7pu8d8]

Euh non... Ce serait plutôt, comment dirais-je... un "module de programme annexe"... un "bout de soft non documenté"... qui permettrait une forme [i:2p7pu8d8]latente[/i:2p7pu8d8] de "Essai gratuit à durée (plus ou moins) limitée", en somme... avec un limitation "progressive"... dont vous ne voyez pas du tout d'où ça peut bien venir, alors que ça marchait bien avant... mais bon, tant que vous n'êtes pas payé...

Image not found or type unknown

Enfin bref, nous non plus d'ailleurs on ne sait pas d'où ça vient, on n'est pas au courant de ce que vous avez bien pu fricoter dans ce foutu programme, on veut pas le savoir, on sait rien, ni vu ni entendu...

jeeecy est déjà bien trop occupé à maintenir ce site et moi, je suis parti aux champignons, donc...

x_x

Image not found or type unknown

Par **devoluti0n**, le **09/11/2010** à **20:33**

:)

Hmm, je vois, ça me fait fleurir pas mal d'idées à ce niveau là Image not found or type unknown . Merci !

:((

Pour ce qui en est du problème initial, en gros, je l'ai dans l'os ? Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **10/11/2010** à **11:25**

Bonjour,

Vous n'avez pas beaucoup de billes pour le moment.

Maintenant, un site, ça peut rencontrer quelques soucis, surtout s'il est assez complexe, et ça nécessite en général une certaine maintenance, mise à jour, évolution. S'ils ne veulent plus travailler avec vous, il va falloir qu'ils trouvent quelqu'un qui accepte de reprendre le site alors qu'il ne l'a pas conçu lui-même. La facture risque d'être lourde.

Donc, avec un peu de chances, il se pourrait que vous ayez des nouvelles de votre ex-ami.

Par **devoluti0n**, le **12/11/2010** à **15:00**

Mon problème se situe surtout au niveau du paiement de la facture.
Leur recours de "marchandage" à venir est-il légal ? En vue des éléments, serai-je obligé de l'accepter ?

Par **jeeecy**, le 12/11/2010 à 15:12

bien sûr il est toujours possible de contester une facture

maintenant il faut établir que les éléments facturés ne correspondent pas à un travail effectué,

ce qui pose un problème de preuve Image not found or type unknown

Par **devoluti0n**, le 14/11/2010 à 15:21

C'est ce qu'ils sont en train de faire, hors le travail a été fait, et en attendant je ne voit pas la couleur de cet argent.

Certaines choses n'ont pas été finies, hors, je comptais les finir avant mon départ.

Mais il faut noter qu'ils m'ont supprimer MES accès après mon départ m'empêchant de la sorte de finir le travail demandé.

Par **devoluti0n**, le 16/11/2010 à 14:57

Question bête, y'a moyen de créer des CGV dans lesquels je les blousent ? Genre le délai de paiement chez moi n'excède pas 1 semaine, sinon blablabla ?

Il est censé les connaitre, mes CGV, non ?